



## L'ORDRE DU COLLÈGE MONTMORENCY ÉLÈVE SIX NOUVEAUX MEMBRES

La cérémonie d'élévation de l'Ordre François de Montmorency-Laval s'est tenue le 29 octobre

**Laval, le 30 octobre 2019** – C'est le 29 octobre 2019 qu'a eu lieu la 13<sup>e</sup> édition de la cérémonie d'élévation de l'[Ordre François de Montmorency-Laval](#) (OFML) durant laquelle six personnes de la communauté montmorencienne ont été élevées à titre de membres de l'Ordre du Collège. L'événement s'est déroulé en présence d'Aline Dib (conseillère municipale du district de Saint-Martin et représentante officielle du maire de Laval, Marc Demers), de Christiane Pichette (présidente du conseil d'administration du Collège) et d'Olivier Simard (directeur général du Collège). À ce jour, l'OFML est composé de 77 membres, depuis sa création en 2003 répartis en quatre catégories : Montmorencienne ou Montmorencien distingué, Montmorencienne ou Montmorencien émérite, Grande Montmorencienne ou Grand Montmorencien; et Montmorencienne ou Montmorencien d'honneur.

Animée de main de maître par le président du Comité-conseil de l'OFML, François Cauchy, cette cérémonie a permis de reconnaître l'implication et le dévouement exceptionnels de :

- Yolande Bergeron-Figoli, professeure au département de mathématiques, a été élevée à titre de Montmorencienne distinguée;
- Roger Chouinard, analyste retraité au Service des technologies de l'information, a été élevé à titre de Montmorencien émérite;
- Claude Desnoyers, professeur au département de soins infirmiers, a été élevé à titre de Montmorencien distingué;
- Pierre Lajeunesse, membre du personnel de la firme Entretien ménager Roy, a été élevé à titre de Montmorencien d'honneur;
- Didier Leroux, diplômé en 1993 du programme en Techniques de diététique, a été élevé à titre de Montmorencien d'honneur;
- Luc Thomas, conseiller en services adaptés nouvellement retraité du Service d'aide à l'apprentissage, a été élevé à titre de Montmorencien distingué.

Entourés de leurs proches et de leurs pairs, dans la salle multifonctionnelle du nouveau pavillon Guy-Rocher, les nouveaux élevés ont reçu leur médaille honorifique des mains de Christiane Pichette. De plus, la 13<sup>e</sup> édition de cette cérémonie revêt un caractère particulier puisqu'elle se déroule durant les festivités entourant le 50<sup>e</sup> anniversaire du Collège Montmorency.

### À propos de l'OFML

L'Ordre du Collège porte le nom de François de Montmorency-Laval (1623-1708) en l'honneur du premier évêque de la Nouvelle-France et propriétaire de l'île Jésus, qui trace les limites de la Ville de Laval. En fondant le Séminaire de Québec (dont est issue l'Université Laval), François de Montmorency-Laval a marqué la naissance de la formation supérieure au Québec. Pour le Collège Montmorency, appeler son Ordre ainsi constitue un acte symbolique afin de



rattacher l'institution à ses racines et de puiser dans l'histoire de l'éducation du Québec et de sa région d'appartenance.

Ils sont principalement issus du personnel du Collège, actif ou retraité, et leur nomination est proposée par leurs pairs, dans le cadre d'un appel de candidatures. On y trouve aussi des membres issus de la population étudiante, des personnes diplômées, de même que des partenaires (individu ou organisation) ayant démontré un engagement hors du commun envers le Collège.

Le titre de Montmorencienne ou Montmorencien distingué reconnaît un membre du personnel responsable d'un accomplissement d'importance dans un ou plusieurs domaines. Cet accomplissement d'importance doit avoir contribué significativement à la réalisation de la mission du Collège et à l'incarnation de ses valeurs.

Le titre de Montmorencienne ou Montmorencien émérite honore un membre du personnel qui fait preuve d'un engagement exemplaire et exceptionnel dans une carrière, une profession ou une discipline. Cet engagement exemplaire et exceptionnel doit avoir contribué significativement à la réalisation de la mission du Collège et à l'incarnation de ses valeurs de même qu'à son développement ou à son rayonnement.

Le titre de Grande Montmorencienne ou de Grand Montmorencien reconnaît l'œuvre de toute une vie d'un membre du personnel; une œuvre qui transcende l'exercice exemplaire d'une profession et qui apporte une contribution majeure. Cette personne se distingue par une contribution remarquable, des réalisations exceptionnelles, un dévouement au service du Collège, une prééminence dans un domaine particulier. Cette contribution doit être remarquable en regard de la réalisation de la mission du Collège, de l'incarnation de ses valeurs, de son développement et de son rayonnement.

Le titre de Montmorencienne ou de Montmorencien d'honneur est attribué à une personne qui, sans être ou avoir été membre du personnel, démontre un engagement hors du commun, au-delà des attentes, envers le Collège. Il peut s'agir d'un partenaire externe ou d'une personne issue de la population étudiante et diplômée du Collège.

## À propos du Collège Montmorency

Le Collège Montmorency est le seul établissement collégial établi à Laval. En 2019-2020, il célèbre son [50<sup>e</sup> anniversaire](#) et accueille près de 8 000 étudiants. Vingt-huit programmes d'études sont offerts : cinq (5) en formation préuniversitaire et vingt-trois (23) en formation technique. L'Alternance travail-études est possible dans dix-neuf (19) programmes. La clientèle adulte a quant à elle accès à une quinzaine de programmes menant à une attestation d'études collégiales (AEC), un programme de DEC en Soins infirmiers (180.B0), des perfectionnements pour personnes en emploi, des cours à la carte, un programme de francisation et un service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). De plus, bon nombre d'entreprises sont desservies grâce au service de formation sur mesure en entreprise.

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Pour publication immédiate

Caroline Jodoin  
Conseillère en communication  
Collège Montmorency  
450 975-6100, poste 7408  
[caroline.jodoin@cmontmorency.qc.ca](mailto:caroline.jodoin@cmontmorency.qc.ca)



**50**  
ANS  
**COLLÈGE  
MONTMORENCY**

